

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	45 (1974)
Heft:	6
Rubrik:	Monographie d'entreprise : un modèle de dynamisme et de prospérité aux Franches-Montagnes : Aubry Frères SA, Le Noirmont

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monographie d'entreprise

Un modèle de dynamisme et de prospérité aux Franches-Montagnes

Aubry Frères SA, Le Noirmont

par Roger SCHINDELHOLZ

Une visite à Aubry Frères SA, entreprise horlogère de la sympathique commune du Noirmont, réconforte à plus d'un titre. Alors que l'on évoque trop souvent le problème des régions peu développées, on rencontre ici une entreprise dynamique, jeune, ouverte aux méthodes les plus modernes de gestion et socialement sans problèmes. Nous y avons été reçu fort aimablement par M. Marcel Aubry, directeur général et M. Raymond Claude, fondé de pouvoir, secrétaire général et responsable des « public relations ».

« Aubry Frères SA Montres Ciny, Le Noirmont » est une fabrique d'assemblage de fournitures de la montre. Dans l'opinion publique, c'est avant tout la marque « Ciny ». C'est cependant plus que cela puisque cette société a su compléter, grâce à une sage politique de gestion, sa gamme de production par deux autres marques tout aussi réputées : « West End » et « Dogma ». Aubry Frères SA, c'est encore un atelier de mécanique : « Esperus SA » et c'est aussi, en plus des usines du Noirmont, deux centres de production à Saignelégier et à Viques.

Une page d'histoire

Aubry Frères SA, c'est en réalité trois pages d'histoire, c'est-à-dire l'histoire des trois marques qui font aujourd'hui la renommée de l'entreprise horlogère des Franches-Montagnes. C'est en 1917 que les deux frères Henri et Marc Aubry fondent la société sous la raison sociale « Aubry Frères ». Neuf ans plus tard, un troisième frère rejoindra l'entreprise qui déposera officiellement la marque Ciny en 1928. En 1932 s'ouvrent des relations commerciales entre l'entreprise du Noir-

mont et West End, dont nous reparlerons plus loin. Les années passent et on retrouve à la tête de l'entreprise le fils de Henri Aubry, Marcel, ainsi qu'Albert Péquignot. Dès 1961, Marcel Aubry se retrouve seul propriétaire et directeur. C'est à cette période que l'on ouvre un atelier à Saignelégier et que l'on crée un atelier de mécanique juridiquement indépendant : Esperus SA.

Dès 1972, la société franc-montagnarde rachète la marque Dogma et en 1973 la marque West End ; cette dernière marque est née en 1886 à Bombay aux Indes, sur l'initiative de deux enfants de Saint-Imier : Constant Droz et Jacques-Arnold Amstutz, lequel devient le seul propriétaire dès 1905. En 1917, Francis Foex entre au service de l'entreprise, à Genève, ce qui favorise la création dans cette ville des bureaux commerciaux et de vente de la West End. C'est en 1932 que la West End passe sa première commande à Aubry Frères SA. C'est aussi le début d'une longue collaboration, laquelle sera très favorable pour les deux entreprises puisque très vite, sous l'impulsion de Jean Amstutz, le fils du fondateur de West End, cette dernière entreprise connaît un très grand développement tout particulièrement aux Indes. Ces relations aboutissent finalement au rachat en 1973 de West End Watch Co. et de West End SA Genève par Aubry Frères SA.

Une autre page d'histoire, liée à celle de l'entreprise du Noirmont, débute dans les années 1850 dans une ferme de la Large-Journée, près des Bois. Trois frères de la famille Clémence se mettent à produire des montres qu'ils écoulent à La Chaux-de-Fonds sans doute. On retrouve une première inscription au registre du commerce en 1883 où seul

Eugène Clémence semble s'occuper encore de l'entreprise transférée entre-temps à La Chaux-de-Fonds. Les marques produites sont Flore, Luxus, Fée, For Life... et plus tard la marque Dogma, qui connaîtra une grande faveur, particulièrement en Espagne. Cette entreprise passe entre les mains de Arthur Dorsaz et Robert Schmidt en 1951 et c'est en 1972 que Aubry Frères SA rachète cette entreprise et la marque Dogma.

Ces dernières années ont donc été le témoin d'un très grand développement de la société Aubry Frères SA : rachat de West End et Dogma, création de l'atelier de mécanique Esperus SA, agrandissement de l'usine du Noirmont qui atteint actuellement une superficie de 2600 m², création d'ateliers à Saignelégier et à Vicques.

Présentation de l'entreprise

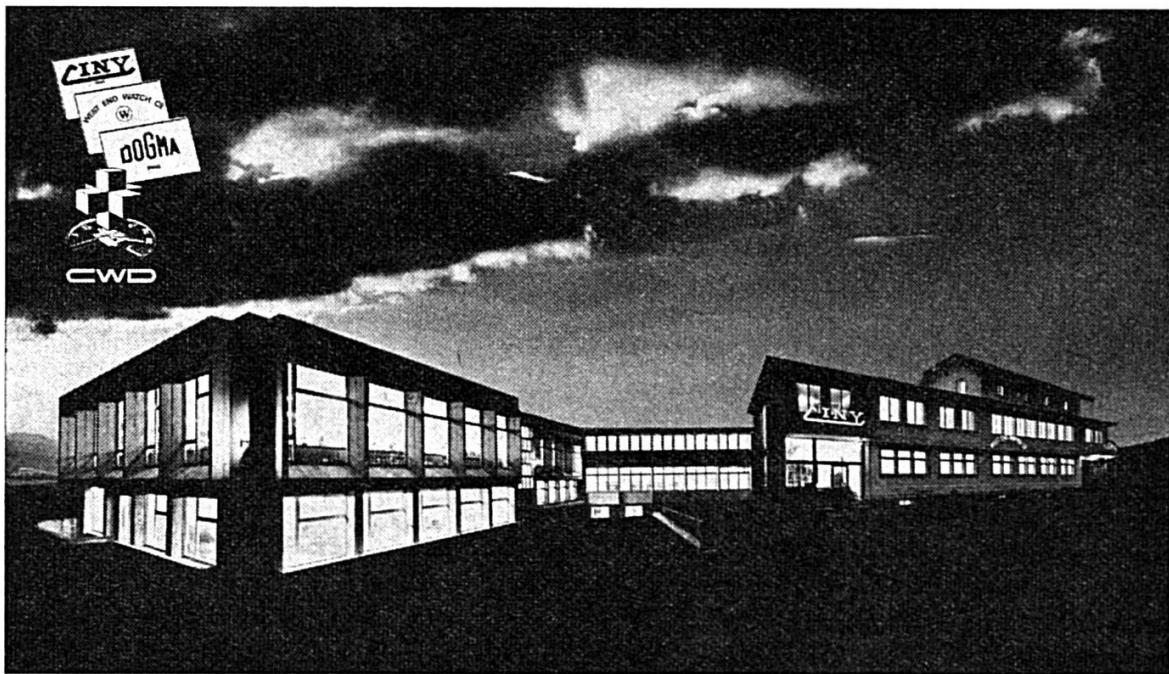
On peut définir Aubry Frères SA comme une fabrique d'assemblage de fournitures de la montre de qualité de trois marques réputées. L'entreprise commande essentiellement dans la région les pièces de la montre (fournitures, boîte, bracelet, aiguilles, habillement, etc.) et procède à leur assemblage. Ce sont environ

2000 montres qui chaque jour sont produites dans l'entreprise du Noirmont, soit une montre toutes les 18 secondes. Sous les trois marques, Aubry Frères SA produit 15 genres de mouvements, 300 types de boîtes, 1500 cadans.

Cette activité permet une production pour quelque 20 millions de francs de chiffre d'affaires et elle est assurée par 250 personnes au total, dont une trentaine à Vicques et autant dans l'atelier de Saignelégier. Le capital-actions de la société est de 60 000 fr. (le minimum pour une société anonyme est de 50 000 francs !). Ce petit capital, compte tenu du chiffre d'affaires de l'entreprise, est le signe d'un grand autofinancement de la société qui a pu d'autre part s'agrandir, procéder à des rachats d'autres sociétés par cet autofinancement, sans appel à un nouveau capital propre. Les réserves sont estimées à plusieurs millions.

Un aspect extrêmement important à nos yeux est la politique d'achats dans la région pratiquée par Aubry Frères SA, ce qui est un facteur très important de maintien d'une certaine industrialisation et d'une certaine prospérité puisque cette société achète pour 14 millions de

Cliché ADIJ No 703



francs de marchandises chaque année, qu'il s'agisse d'ébauches, de boîtes, de cadrans, d'aiguilles, etc.

Le personnel de l'entreprise noirmontaine est également presque exclusivement suisse et de la région, ce qui est également un facteur positif quand on pense que cette société distribue chaque année pour plus de 4 millions de francs de salaires et charges sociales.

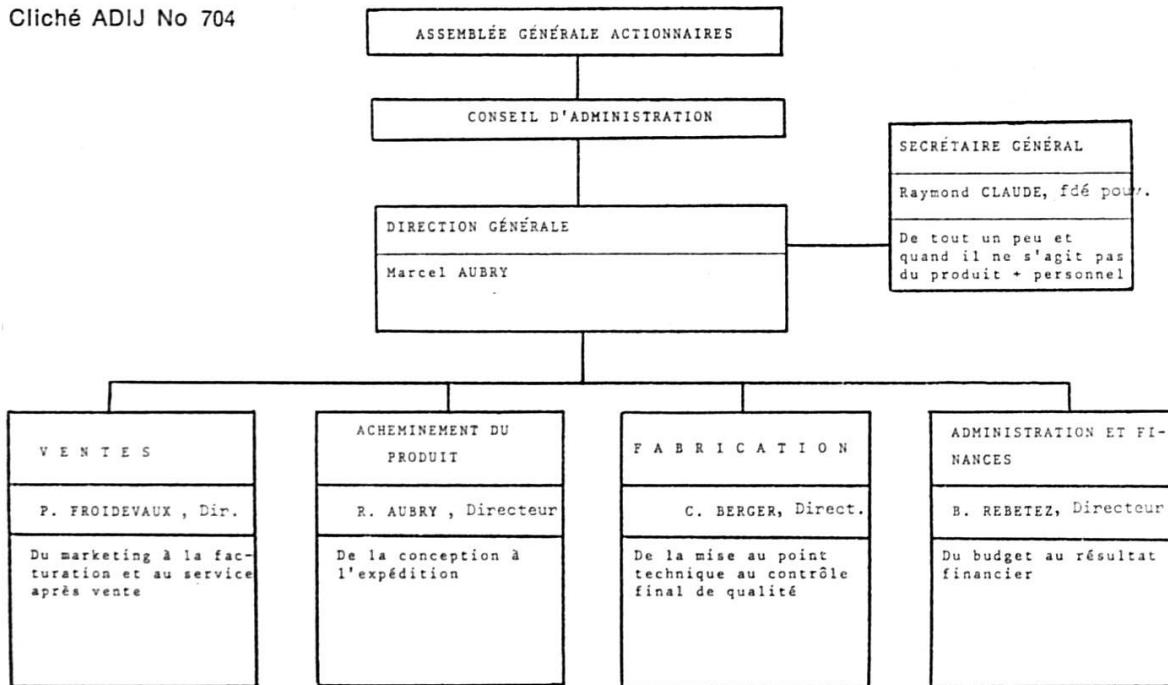
L'entreprise Aubry Frères SA exporte la quasi-totalité de sa production, à l'image d'ailleurs de l'ensemble de l'industrie horlogère suisse. Les secteurs d'exportations sont le résultat de l'évolution historique des trois marques. Ainsi, la marque Ciny qui représente environ les 7 % de la production totale

est écoulée dans les pays scandinaves. West End (65 % de la production) est exportée au Moyen-Orient et aux Indes. Quant à la marque Dogma (28 %), sa clientèle se trouve en Espagne et en Afrique du Nord.

Organisation et avantages

Si l'on veut présenter l'organisation schématique de l'entreprise, on peut en dresser un organigramme. L'organigramme général, qui permet de voir les grandes structures de l'entreprise et son articulation, se subdivise bien entendu en plusieurs organigrammes plus complexes pour chacun des quatre grands départements.

Cliché ADIJ No 704



Cette société est en fait une entreprise de type familial, dont le capital est détenu par une seule personne, son directeur général. C'est, dans le cas présent, un avantage compte tenu de la personnalité de M. Aubry d'une part et du climat de confiance, de participation active et non institutionnelle qui nous a semblé exister dans cette entreprise. Notre brève visite au Noirmont nous a permis de voir des chefs d'atelier en

séance de travail, et des gens heureux, malgré les rigueurs d'un travail astreignant par la précision requise, l'automatisme des opérations.

Ajoutons encore que le personnel se compose pour les deux tiers de dames et demoiselles ; ce personnel est en grande partie formé dans l'entreprise, laquelle occupe pour les 15 % du personnel administratif. Le contrat de travail est collectif et les dirigeants de la

société qualifient leur personnel de stable. L'entreprise forme des apprentis horlogers et des apprentis de commerce qui suivent les cours obligatoires à l'Ecole professionnelle de Tramelan. Le personnel administratif et les cadres sont rémunérés au mois ; le personnel attaché à la production est payé essentiellement à la pièce et à l'heure. L'entreprise possède un bureau de recherche dans le cadre de l'atelier de mécanique.

Un aspect positif d'Aubry Frères SA nous semble être l'adoption par celle-ci des méthodes modernes de gestion de l'entreprise (direction par objectifs) et une politique très ouverte en matière de formation permanente et de perfection-

nement professionnel. Dans le cadre même de l'entreprise, on organise des cours pour les apprentis.

Parmi les avantages sociaux cités dans les dépliants présentant l'entreprise, on relève en particulier l'existence d'une caisse maladie collective, d'une caisse de retraite, d'une course annuelle de fabrique, de transports par les bus de l'entreprise, d'une participation à la bonne marche de l'entreprise, de l'horaire libre, etc.

Quand nous aurons dit que Aubry Frères SA est affiliée à la Fédération horlogère (FH), nous aurons sans doute présenté dans ses grandes lignes cette dynamique société franc-montagnarde.

R. S.